

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'alimentation présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 7 novembre 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act*

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M. GERRARD;
- M. JOHNSON;
- M. LAGIMODIERE;
- M^{me} LATHLIN;
- M. LINDSEY;
- M^{me} MAYER;
- M. MICHALESKI;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. le *ministre* PEDERSON.

Le Comité a élu :

- M. JOHNSON à la présidence;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act* :

Dan Mazier	Particulier
Dean Harder	Union nationale des fermiers — Manitoba
James Battershill	Keystone Agricultural Producers

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'article 9 du projet de loi soit modifié par substitution, à « le 31 octobre 2017 », de « le jour de sa sanction ».

Le président,

M. JOHNSON

Le 7 novembre 2017